



Réforme du lycée : « L'autonomie souhaitée est un leurre »

« C'est à l'âge le plus fragile, celui de l'adolescence, où l'on devrait pouvoir se tromper, que tout faux pas devient impardonnable », estime Julien Cueille, enseignant agrégé de philosophie et docteur en études psychanalytiques. Tribune. Le lycée de demain sera-t-il celui de l'autonomie ? Il est permis d'en douter si l'on prend en compte les contraintes qui pèseront sur les établissements, forcés de réduire l'offre par manque de dotations ou difficultés organisationnelles ; mais l'idéologie demeure. Les critiques, nombreuses et justifiées, contre la réforme voulue par le ministre de l'éducation nationale [Jean-Michel Blanquer] font l'impasse sur un point : elles signalent combien « l'autonomie » souhaitée est un leurre, mais ne remettent pas fondamentalement en cause cette « valeur ».

Les travaux du sociologue Alain Ehrenberg et de l'historien des idées Pierre-Henri Castel nous enseignent que, dans notre monde contemporain, l'autonomie n'est plus une « aspiration » mais un véritable impératif. Après la modernité qui cherchait à se délivrer des carcans de l'autorité et à conquérir des droits individuels, nous serions entrés dans un tout autre âge, celui de « l'autonomie-condition », où chacun, libre par axiome, se trouve sommé de faire ses preuves en réalisant son idéal : ce qui n'est pas sans générer une tension et une angoisse que l'on peut constater au quotidien.

Des trentenaires hypertendus intimement

De l'entreprise à l'école, il s'agit moins de contraindre, de plier à des « disciplines » (au sens foucauldien) et de produire un travail standard que de développer sa créativité, son « potentiel ». C'est à ce prix que se crée la valeur ajoutée : les employés modèles ne sont plus des petits soldats, mais des trentenaires en tee-shirt, décomplexés à l'extérieur mais hypertendus intimement. Ils créent la valeur parce qu'ils en font une affaire subjective, c'est leur narcissisme qu'ils cultivent.

Ce modèle de la Côte ouest arrive jusque dans les écoles françaises, par le biais de la « start-up » d'Etat macronienne : les élèves sont sommés d'être eux-mêmes, on leur donne (enfin) le choix. Condamnés à être libres, comme disait Sartre ? A 15 ans, si ce n'est bien plus tôt, il faut avoir un « projet », savoir ce que l'on désire. Parmi les consignes aux élèves pour l'orientation, la première est : « suivre ses appétences »

Terrible injonction, car elle renvoie au plus subjectif : dire « tu dois être toi-même », c'est imposer une responsabilité bien lourde à un âge où la grande affaire est de se chercher, en errant un peu. C'est une injonction paradoxale, dont il faut savoir décoder les attendus : ceux qui réussiront, bien évidemment, n'auront pas suivi que leurs « appétences » spontanées, mais les parcours les plus utiles, qui restent, hélas, les mêmes qu'à l'époque des séries. Que les élèves les mieux dotés socialement désirent précisément ce dont ils ont besoin, à savoir, comme par hasard, des spécialités scientifiques en premier lieu, voilà qui assure leur succès et permet de les différencier des autres, dont les souhaits coïncident moins avec ce qui est valorisé par l'enseignement supérieur.

Une liberté... mais plus de droit à l'erreur

Le risque étant que les prérequis des orientations dans le supérieur coïncident encore moins qu'avant avec l'offre en lycée. Si on regarde les attendus nationaux indiqués sur la plate-forme Parcoursup pour une classe préparatoire aux grandes écoles, un DUT, voire une licence, on voit qu'ils correspondent à trois, quatre, voire cinq spécialités, et non deux. Par exemple pour intégrer une école de commerce, les compétences demandées exigeraient d'avoir des enseignements poussés de sciences économiques et sociales (SES), de mathématiques, d'histoire-géographie et de sciences politiques, de langues vivantes étrangères, mais aussi d'humanités et de philosophie.

C'est justement ce qui ne sera plus possible : alors qu'en série ES par exemple, l'élève avait quatre disciplines importantes, de coefficient 4 ou plus, il n'aura plus que deux spécialités en terminale.

Pire, cette restriction de l'offre aboutit parfois, dans certaines villes, comme Montauban, à ce que certaines spécialités disparaissent de l'enseignement public pour être offertes dans le privé, sauf à parcourir un trajet important pour aller suivre sa scolarité dans une autre ville du département (sans garantie d'y être accepté). La « liberté » qui est offerte ressemble alors en tout point à une illusion.

C'est qu'en même temps, le droit à l'erreur disparaît ; de plus en plus d'écoles, de Sciences Po aux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et aux écoles de journalisme, voire certaines écoles d'ingénieurs, réduisent ou suppriment la place des concours d'entrée, s'en remettant aux dossiers scolaires, et parfois à un oral qui avantage les plus à l'aise, mais pas forcément ceux dont les apparences et la façon de parler trahissent l'origine sociale.

La sélection est abandonnée aux machines, en l'occurrence à l'algorithme de Parcoursup, qui met plusieurs semaines pour atteindre le taux de satisfaction obtenu auparavant en quelques jours, et dont la seule justification semble être, là encore, d'ouvrir un boulevard aux formations privées (qui accueillent les déçus et les impatients, de plus en plus nombreux).

« Autonome, il ne peut s'en prendre qu'à lui »

Contrairement à des concours, que l'on peut éventuellement préparer et tenter plusieurs fois, le verdict de Parcoursup est implacable. Le taux très important de candidats issus de terminales santé-social qui ont été refusés dès cette année en IFSI, parce qu'ils se sont trouvés en concurrence avec des élèves scientifiques, n'est que la préfiguration de ce qui attend les générations suivantes : ceux qui auront fait les mauvais choix de spécialité et auront trop suivi des « appétences » non conformes seront ajournés, sans possibilité d'améliorer leurs chances. Car leur dossier scolaire, clos en terminale, les suivra toute leur vie : si plus tard ils veulent changer d'orientation, ce sera toujours sur la base de ce même dossier.

Impitoyable – c'est le mot –, le système l'est à plus d'un titre : c'est à l'âge le plus fragile, celui de l'adolescence, où l'on devrait pouvoir se tromper, que tout faux pas devient impardonnable. Celui dont le dossier est insuffisant ne pourra pas se révéler sur le tard, comme cela arrivait si souvent, une fois passées les années lycée. Le tri est déjà fait. Il a choisi son projet, il est lui-même.

Autonome, il ne peut s'en prendre qu'à lui. Rien de surprenant à ce que cette prétendue « bienveillance », qui n'est une « égalité des chances » que de façade, converge, dans l'idéologie blanquérienne, avec l'hégémonie des neurosciences.

« La psychologie cognitive adossée à l'imagerie cérébrale ne laisse que peu de place à l'hésitation »

Le goût pour l'évaluation systématique, imposée de plus en plus tôt, se fait sous le couvert d'une « expertise » indiscutable : la psychologie cognitive adossée à l'imagerie cérébrale ne laisse, elle non plus, que peu de place à l'hésitation. Fermons la porte à toute discussion, puisque « la science » – mais laquelle ? – a le dernier mot. Dépistés dès la maternelle, les futurs décrocheurs, épinglés de tel ou tel « trouble » selon les critères de la neuropsychiatrie importée des Etats-Unis, émargent à la Maison du handicap, obtiennent des aménagements : tout est fait pour leur bien, comme on dit. Tant pis s'ils ne saisissent pas leur « chance ».

Tant pis aussi si, de l'aveu même d'un des grands prêtres de la nouvelle « religion » cognitiviste, Franck Ramus, 95 % à 97 % des difficultés de lecture sont attribuables, si l'on excepte les cas de cécité ou surdité, à des facteurs dits « environnementaux », c'est-à-dire sociaux, psychologiques ou pédagogiques. L'avantage de ce dogmatisme scientiste est qu'il permet d'imposer des pratiques pédagogiques sans concertation.

Pendant paradoxal de l'« autonomie » attendue des élèves, l'autoritarisme de Jean-Michel Blanquer assène des programmes malgré leur refus quasi-unanime par les membres du Conseil supérieur de l'éducation, installe un « Conseil scientifique » très fortement teinté de cognitivisme, supprime toute « autonomie » de l'évaluation en enterrant le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et en nommant lui-même huit membres sur dix dans la nouvelle instance qu'il met en place.

Alors, autonomie ou normativité ? La rhétorique est facile à décoder, à condition de ne pas se

laisser duper par le « discours du capitaliste » : celui qui, selon Lacan, se sert d'une illusoire liberté des sujets pour mieux asseoir ses ambitions démesurées de maîtrise.

Cette tribune est parue dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde vous pouvez vous inscrire à cette nouvelle newsletter hebdomadaire en suivant ce lien.